

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET
ET DE LA SÉCURITÉ
SERVICE DÉPARTEMENTAL
DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

Gap, le 27 février 2017

28, Rue Saint-Arey
05011 GAP Cedex
www.hautes-alpes.gouv.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance en montagne :
Passage du risque d'avalanche en niveau fort
(4 sur une échelle de 5)

En raison des chutes de neige annoncées pour la journée du mardi 28 février 2017, Météo France annonce que le risque d'avalanche passera progressivement du niveau limité (2 sur une échelle de 5) à un **niveau fort (4 sur une échelle de 5) sur l'ensemble des massifs haut-alpins** au fil des chutes de neige.

Le **massif du Champsaur sera le plus impacté** avec des avalanches pouvant atteindre les fonds de vallées dans les secteurs de Prapic et de la rive gauche du Valgaudemar.

Le manteau neigeux sera instable en raison de l'accroissement de neige fraîche et des accumulations.

Ainsi, **des avalanches seront susceptibles de se déclencher de manière spontanée** – en-dessous de 1800 mètres notamment en raison de la neige humide – **ou très probablement au passage d'un seul skieur ou randonneur** en raison des nombreux plaques friables et donc piégeuses car d'aspect poudreux, reposant sur des sous-couches sans cohésion.

En conséquence, Philippe COURT, Préfet des Hautes-Alpes, rappelle à tous les usagers de la montagne de faire preuve de la plus grande vigilance et déconseille fortement toute sortie en-dehors des domaines skiables.